



*“L’habitat reste une préoccupation majeure de vos élus. Le Conseil Communautaire vient ainsi de prolonger d’une année supplémentaire le Programme d’Intérêt Général qui aide à la rénovation et à l’adaptation des logements à des situations difficiles.*

*En 2006, c’est essentiellement le lancement d’une étude sur la mise en place d’un programme de l’habitat qui va nous mobiliser. L’objectif est de définir pour les 6 prochaines années une politique visant à répondre aux besoins en logement et en hébergement sur notre territoire. La réflexion qui sera menée, associera les élus des 16 communes. Ils seront consultés afin que le programme, qui sera ensuite voté par le Conseil Communautaire, satisfasse les besoins de l’ensemble du territoire.*

*C’est un chantier important qui engagera le développement de la CC2V en permettant l’accueil de nouveaux habitants.”*

### **André TOMASI**

*Vice-Président  
de la Communauté de Communes  
des Deux Vallées  
en charge du cadre de vie  
et du service à la population  
Maire-adjoint de Montmacq*

## Un nouveau sigle le PLH

### Qu’est-ce que c’est ?



Visite d’un logement rénové

Un Programme Local de l’Habitat (PLH) doit permettre de répondre aux besoins en hébergement.

A partir d’un diagnostic de la situation existante, le PLH définit les objectifs à atteindre en offres nouvelles de logements locatifs et places d’hébergement. Il détermine également un programme d’actions en vue de l’amélioration et de la réhabilitation du parc existant, qu’il soit public ou privé.

Il permet enfin d’envisager les actions et opérations de renouvellement urbain comme par exemple les démolitions et reconstructions de logements sociaux ou encore les mesures pour améliorer la qualité urbaine des quartiers. Des réponses sont aussi apportées pour satisfaire les besoins particuliers des personnes mal logées, défavorisées ou présentant des difficultés particulières.

Le bureau d’études ORGECO a été retenu par la CC2V pour réaliser le PLH. L’étude devrait débuter au cours du premier trimestre 2006 et durer 12 mois.

## Reconduction des aides pour l’habitat

### Pour en finir avec les logements insalubres



Les aides versées dans le cadre du PIG permettent par exemple de créer de nouveaux logements

De nombreux logements ont bénéficié cette année encore du Programme d’Intérêt Général (PIG). Les aides versées cofinancent la rénovation de logements appartenant à des propriétaires privés. Elles visent notam-

ment à lutter contre le logement insalubre et indigne ou à favoriser le maintien à domicile des personnes handicapées. Le PIG a été reconduit pour une année.

## Vous cherchez une aide ?

Un bureau du logement existe pour vous aider dans vos démarches pour l'obtention de subventions ou de prêts bonifiés pour des travaux. Ces aides concernent aussi bien les locataires, que les propriétaires.

Des permanences sont tenues le mardi de 14h à 15h30 en mairie de Ribécourt, le jeudi de 10h à 11h30 en mairie de Thourotte. Une permanence mobile sur toutes les communes a également été créée.

Renseignez-vous sur les dates au : 03 44 86 09 27

Vous pourrez être informé sur les aides, établir un plan de financement, être aidé dans vos démarches.

## Ecouter pour écrire

Ecrire une lettre à l'administration ou même à des parents, des amis est parfois une véritable épreuve. C'est pourquoi la Communauté de Communes propose gratuitement les permanences d'un écrivain public dans les mairies.

Joel Bucquet est là pour vous écouter, puis pour rédiger la lettre qui répondra le mieux à votre besoin. N'hésitez pas à parler de ce service à des personnes qui éprouvent des difficultés dans le maniement de la plume...

### Permanences de l'écrivain de janvier à juin 2006

**BAILLY** : les vendredis de 16h à 17h

6 janvier . 3 février . 3 mars . 7 avril . 5 mai . 2 juin

**CAMBRONNE LES RIBECOURT** : les lundis de 14h à 15h

2 et 16 janvier . 6 et 20 février . 6 et 20 mars . 3 et 24 avril . 15 et 22 mai . 5 et 19 juin

**CHEVINCOURT** : les mercredis de 17h à 18h

4 janvier . 1 février . 1 mars . 5 avril . 3 mai . 7 juin

**CHIRY OURSCAMP** : les lundis de 16h30 à 17h30

2 et 16 janvier . 6 et 20 février . 6 et 20 mars . 3 et 24 avril . 15 et 22 mai . 5 et 19 juin

**LONGUEIL ANNEL** : les lundis de 10h à 11h30

2 et 16 janvier . 6 et 20 février . 6 et 20 mars . 3 et 24 avril . 15 et 22 mai . 5 et 19 juin

**MACHEMONT** : les mercredis de 10h à 11h

4 janvier . 1 février . 1 mars . 5 avril . 3 mai . 7 juin .

**MAREST SUR MATZ** : les jeudis de 18h à 19h

5 janvier . 2 février . 2 mars . 6 avril . 4 mai . 1 juin

**MELICOCQ** : les vendredis de 17h à 18h

13 janvier . 10 février . 10 mars . 14 avril . 12 mai . 9 juin

**MONTMACQ** : les mercredis de 15h à 16h

4 et 18 janvier . 1 et 15 février . 1 et 15 mars . 5 et 19 avril . 3 et 17 mai . 7 et 21 juin

**PIMPRESZ** : les jeudis de 17h à 18h

12 janvier . 9 février . 9 mars . 13 avril . 11 mai . 8 juin

**LE PLESSIS BRION** : les jeudis de 16h à 17h

5 et 19 janvier . 2 et 16 février . 2 et 16 mars . 6 et 20 avril . 4 et 18 mai . 1 et 15 juin

**RIBECOURT (Centre médico social):**

les mardis de 16h à 18h , 37 square Jacques Brel

3,17,24 janvier . 7,21,28 février . 8,21,28 mars . 4,18,25 avril . 2,16,23 mai . 6,20,27 juin

**RIBECOURT (173 rue de Paris)** : les vendredis de 10h à 12h

6,20 janvier . 3,17 février . 3,17 mars . 7,21 avril . 5,19 mai . 2,16 juin

**DRESLINCOURT (Mairie rue Roger Fanen)** : les lundis de 16h à 18h

9 janvier . 13 février . 13 mars . 10 avril . 12 juin .

**ST LEGER AUX BOIS** : les vendredis de 18h à 19h

6 janvier . 3 février . 3 mars . 7 avril . 5 mai . 2 juin

**THOUROTTE (Mairie)** : les mardis de 10h à 11h

3 et 17 janvier . 7 et 21 février . 7 et 21 mars . 4 et 18 avril . 2 et 16 mai . 6 et 20 juin

**THOUROTTE (Centre Social rue des Basses Vignes) :**

les mercredis de 18h à 19h30

11,25 janvier . 8,22 février . 8,22 mars . 12,26 avril . 10,31 mai . 14,28 juin

**THOUROTTE (Centre Angèle Fontaine) :**

les jeudis de 9h30 à 12h - 5,12,19,26 janvier . 2,9,16,23 février . 2,9,16,23,30

mars 6,13,20,27 avril . 4,11,18 mai . 1,8,15,22,29 juin

**TRACY LE VAL** : les lundis de 16h à 17h

23 janvier . 27 février . 27 mars . 29 mai . 26 juin

**VANDELICOURT** : les mardis de 17h à 18h

10 janvier . 14 février . 14 mars . 11 avril . 19 mai

## Etude transport

### Reflexion en cours

Un cabinet d'études a été désigné afin d'élaborer un diagnostic sur les déplacements sur le territoire de la CC2V.

L'objectif est d'adapter le service de transports aux besoins du territoire. C'est sur la base de cette étude que seront ensuite définis les services offerts et les moyens techniques qui seront mis en œuvre dans les années à venir.